

Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-215900176-20220519-DE22094-DE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

DOSSIER DE CANDIDATURE

OBJECTIF CENTRALITÉ

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE CANDIDATE

NOM DE LA COMMUNE : Armentières

ÉLU RÉFÉRENT DU DOSSIER

Nom : HAESEBROECK

Prénom : Bernard

Délégation :

Email : bhaesebroeck@ville-armentieres.fr

AGENT RÉFÉRENT IDENTIFIÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PROJET (RESPONSABLE DE PROJET)

Nom : Brisac

Prénom : Pauline

Poste : Cheffe de service du Développement Économique, Emploi et Insertion Professionnelle

Direction et service : Pôle la Ville Durable

Email : pbrisac@ville-armentieres.fr ddeu@ville-armentieres.fr

Téléphone : 03 61 76 21 52

03 61 76 20 47

DÉPÔT DU DOSSIER AMI VALIDÉ PAR DÉLIBÉRATION :

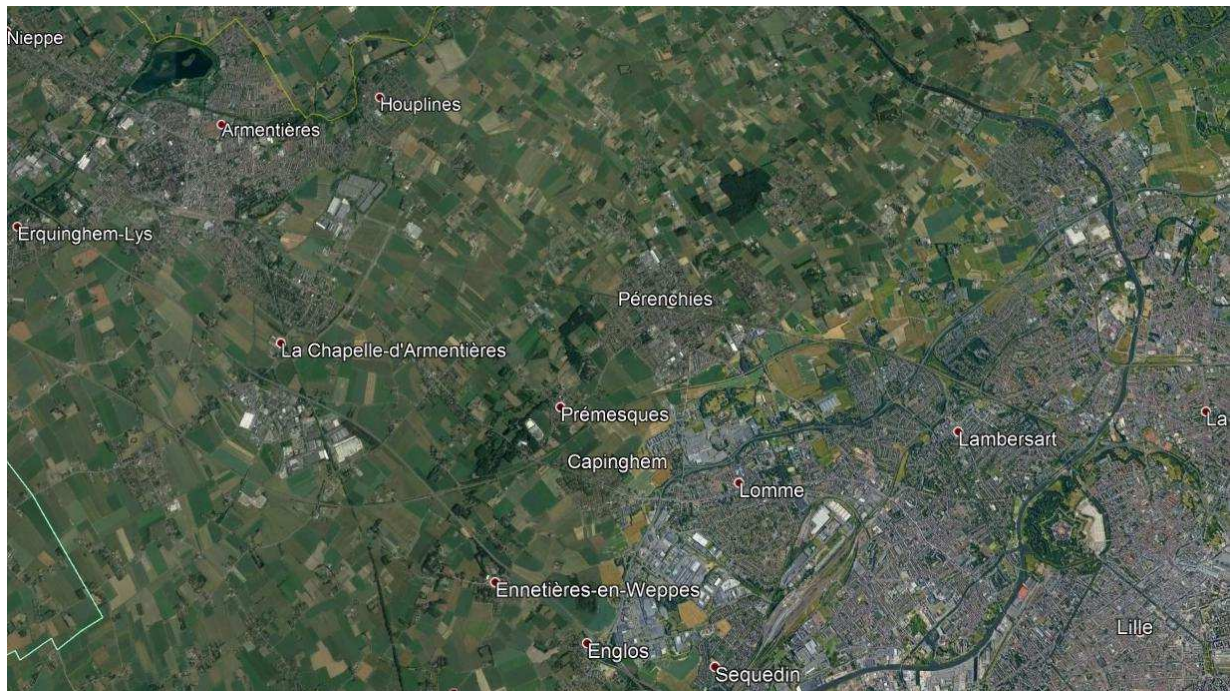
VOLET 1

PRÉSENTATION DU « CENTRE-VILLE / BOURG » ET DE SES FONCTIONS DE CENTRALITÉ (accompagnée d'une carte de situation)

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION PRESENTI DANS LE CADRE D' « OBJECTIF CENTRALITÉ »

Pour rappel, ce périmètre doit correspondre à la centralité principale de la commune. À titre dérogatoire, ce périmètre pourra concerner des centralités secondaires dans les cas suivants : communes de plus de 40 000 habitants, quartiers de la politique de la ville ou secteurs bénéficiant d'un projet d'aménagement dont le principe est validé par les instances métropolitaines.

Description et délimitation du périmètre (rues, place, sites) et exposé des raisons ayant conduit à retenir ce périmètre :



Armentières est située à 12 kilomètres au Nord-Ouest de Lille, à proximité immédiate de la frontière belge. La ville accueille environ 25 000 habitants. La commune dispose d'une offre commerciale de centre-ville conséquente avec de nombreux commerces traditionnels épaulés par la présence, en cœur de ville, d'un hypermarché Carrefour de 4 800 m². La ville doit, par contre, composer avec la présence de nombreuses offres commerciales périphériques présentes le long de l'autoroute A25, au premier rang desquelles le très grand centre commercial Englos.

Le périmètre d'intervention pressenti se concentre sur les rues suivantes :

- Les abords immédiats du complexe cinématographique, rue R. Schuman,
- Les rues de Lille et de Dunkerque
- Les abords immédiats de la place du Général de Gaulle.

Pour autant, on trouve d'autres établissements commerciaux en périphérie comme dans le tissu urbain. Néanmoins, ces derniers sont relativement séparés du cœur de ville par des interruptions significatives du linéaire commerçant ou des distances sensiblement importantes pour les faire à pied. Cependant ces commerces contribuent à l'offre de proximité au sein des quartiers plus résidentiels, leur importance est indéniable, répondant aux besoins habitants, consommateurs proches, et qui contribuent à la création de lieux de vie de quartiers et à la mobilité douce au sein de la ville.

Enfin, certaines activités économiques et commerciales permettent de relier le centre-ville au programme Euraloisirs, en berges de Lys. La transition de ces secteurs se doit d'être développée et qualitative pour faciliter la complémentarité de ces deux secteurs géographiques.

Le quartier de la Route d'Houplines (quartier prioritaire de la politique de la ville) et des franges industrielles est également un axe d'entrée-sortie de la ville en pleine réhabilitation.

Au regard de ces différents enjeux soulignés ci-dessus, la ville a choisi de ne pas limiter les actions en faveur du commerce à son seul cœur de ville.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE*

Principales caractéristiques démographiques et socio-économiques (évolution de la population et profil des ménages) :

Entre 2013 et 2018, on observe une légère baisse de la population (-0.9 %). À titre comparatif, l'évolution de la population due à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès est de 0.7 % est identique à celle de la MEL entre 2013 et 2018.

La classification par âge de la population armentérioise est très proche de celle de la Métropole Européenne de Lille :

- 21 % : 0-14 ans
- 7 % : 15-19 ans
- 11 % : 20-29 ans
- 19 % : 30- 44 ans
- 25 % : 45-64 ans
- 12 % : 65-79 ans
- 5 % : 80 ans et plus

L'indice Jeunesse de la Ville d'Armentières en 2018 est quasi identique à celui de la MEL : 1,7 pour Armentières et 1.8 pour la MEL.

La composition moyenne des ménages est de 2,3 individus, on comptabilise 10.852 foyers. À noter une part de 40.8 % des ménages est composée d'une seule personne.

40.2 % des ménages compte un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans. À noter que 32.5 % d'entre eux sont des familles monoparentales, une part légèrement plus forte que celle de la MEL (29.7 %). Les familles nombreuses composées d'au moins 3 enfants de moins de 25 ans représentent 23.3 %.

Population active et emploi :

Population active

En 2018, 71 % des armentériois âgés entre 15 et 64 ans sont actifs. Le Taux d'emploi est quant à lui de 58 %. Ce taux connaît une légère augmentation entre 2013 et 2018, mais reste plus faible que celui de la MEL (64 %). 29 % de la population active travaille sur Armentières, 71 % se déplaçant à l'extérieur du territoire. À noter que 78 % des résidents actifs sont en CDI.

27 % des actifs occupés sont des ouvriers, 35 % des employés, 25 % des professions intermédiaires, 10 % des cadres et 3 % des artisans.

Les secteurs d'activités les plus représentés des actifs sont : l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (23%), l'industrie (19%), les activités spécialisées (14%), le commerce et la réparation (12 %).

Demandeurs d'emploi

Au 31 décembre 2021 , on dénombre 2589 demandeurs d'emplois (catégorie A, B, C), à noter une baisse de + 8 % entre 2020 et 2021. La part des moins de 25 ans représente 15 %, celle des plus de 50 ans représente 19,6 %.

47,2 % sont des demandeurs d'emploi de longue durée. Il convient ici de préciser que la ville d'Armentières prépare activement sa candidature à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée.

Un réseau « Emploi-Insertion » réunissant l'ensemble des acteurs autour de cette thématique se rencontre régulièrement afin de mettre en œuvre des actions partenariales pour améliorer l'accompagnement des bénéficiaires.

* Des données sont disponibles sur le site de l'ADULM
(<https://www.adu-lille-metropole.org/cartes-et-data/fiches-communales/>)

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'ÉTAT DES LIEUX CONCERNANT LE CENTRE-VILLE / BOURG ET SES FONCTIONS DE CENTRALITÉ À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE ET DE SON BASSIN DE VIE*

À réaliser en fonction des données dont la commune dispose

Habitat :

L'âge des acquéreurs suit la répartition suivante :

- 27 % ont moins de 30 ans ;
- 34 % ont entre 30 et 39 ans ;
- 24 % ont entre 40 et 49 ans ;
- 11 % ont entre 50 et 59 ans ;
- 5 % ont plus de 60 ans.

À noter que 35 % des acquéreurs sont originaires de la commune et 29 % sont originaires d'autres communes de l'EPCI.

13 % des acquéreurs sont des cadres.

En 2020, on dénombre 11493 résidences principales, 180 résidences secondaires et 1018 logements vacants soit un total de 12691 logements. A Noter 3.140 logements sociaux.

Concernant l'occupation des résidences principales : 44 % sont propriétaires occupants, 29 % sont locataires du parc privé, 27 % sont locataires du parc social.

La typologie des logements :

- 26 % de T5 et + ;
- 27 % de T4 ;
- 23 % de T3 ;
- 17 % de T2 ;
- 7 % de T1.

46 % du parc de logement est antérieur à 1949, 14 % est postérieur aux années 2000.

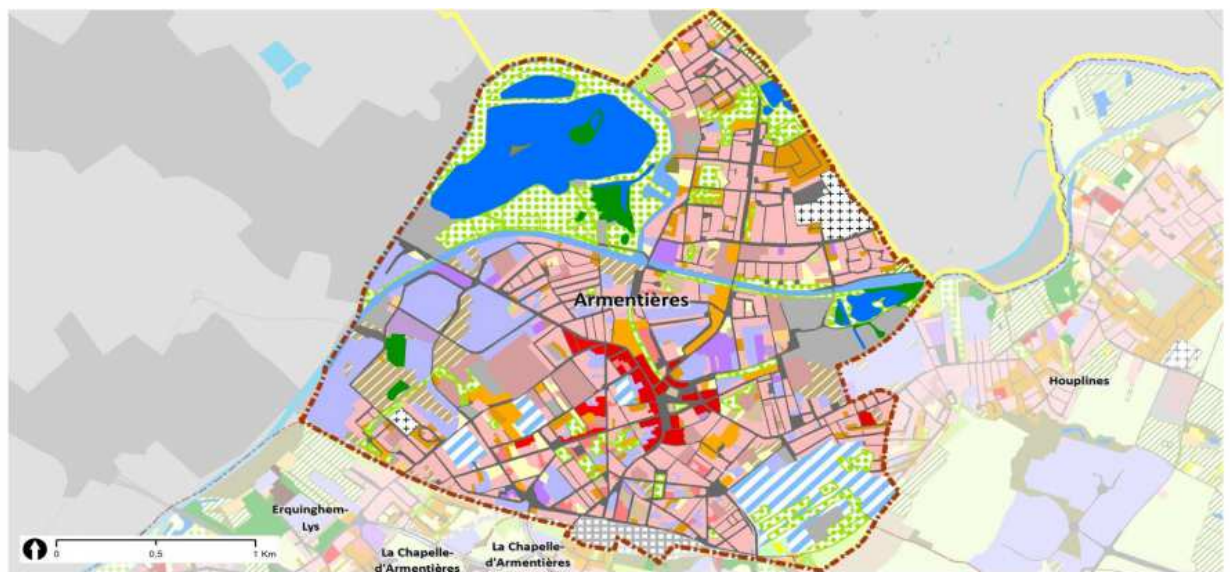
Le long du linéaire commerçant, les logements sont plutôt de type petit collectif ancien, et majoritairement en parc privé de location. On observe une architecture traditionnelle des immeubles. De par la structure des bâtiments, nous constatons une problématique d'accès aux logements situés à l'étage des rez de chaussée commerçants. Ceci entraîne une vacance plus importante desdits logements au profit du commerce, voire du commerce au profit des logements. De même, la coexistence des deux destinations est également rendue difficile par la gestion des ordures ménagères.

Dans le cadre d'une politique de reconquête des friches industrielles, de nombreux programmes de logements neufs (renouvellement urbain), ont vu le jour sur la commune. En centre-ville, ce sont des programmes collectifs, essentiellement en accession avec de petites typologies, attirant essentiellement des investisseurs, qui ont vu le jour. Une démarche municipale permettant d'intégrer une part plus importante de propriétaires occupants avec de plus grandes typologies de logements et une variété des produits proposés est en cours.

Depuis 2018, 18 programmes de logements ont été réalisés sur la Ville soit 827 logements livrés. À ce jour, 1525 logements sont en chantier et 333 sont en cours d'étude.

En cœur de ville :

- La résidence « le consul » située rue de Strasbourg : 27 logements en accession libre
- La bayadère située rue Bayart : 28 logements
- La Résidence « les Sylphides » pour personnes âgées située quai de Beauvais : 113 logements
- La résidence « ligne d'O » (rue Gambetta) : 86 logements
- L'Ancien CCAS situé rue Kennedy : 17 logements



Commerce-artisanat / économie de proximité :

Le développement économique d'une ville passe non seulement par des améliorations en terme d'accessibilité et d'attractivité, mais aussi par le dynamisme de son offre commerciale. Aujourd'hui, Armentières bénéficie d'une zone d'attractivité potentielle d'environ 200 000 personnes et les chalands qui viennent s'y promener, sont séduits par son offre commerciale. Toutefois, la ville doit se mobiliser pour conserver son attractivité : les habitants ont des besoins nécessaires à satisfaire, que ce soit en terme de services publics que de services privés (et ceux-ci évoluent constamment).

Armentières est une ville qui bénéficie d'une bonne dynamique commerciale : les enseignes sont nombreuses mais la vacance commerciale reste une problématique. Au total, plus de 300 commerces sont installés en ville dont 180 au cœur même du centre-ville. L'offre commerciale de proximité est diversifiée : alimentation, vêtements, optique, téléphonie mobile, joaillerie ou encore parfumerie. Les Armentériens bénéficient, en outre, de plusieurs surfaces commerciales type « supérettes » en plein cœur du centre-ville.

Quelques chiffres illustrent le potentiel économique de la ville :

- 7 400 actifs viennent travailler chaque jour à Armentières ;
- 63 000 habitants : zone de chalandise actuelle ;
- 200 000 habitants : zone d'influence économique potentielle de la ville ;
- 300 commerçants à Armentières dont 180 en centre-ville.

En mars 2022, « Au sein du périmètre retenu (le « cœur de ville commerçant »), les commerces, au sens large du terme, se répartissent comme suit :

- 45 enseignes de services à la personne dont 9 coiffeurs, 10 opticiens, 4 téléphonies, 3 instituts de beauté, 2 pharmacies, 1 pressing/laverie, 1 couturier et 15 autres activités (spécialistes en auditions, spécialiste en cigarettes électroniques, tatoueur, auto-écoles...).
- 30 cafés et restaurants.
- 24 spécialistes en équipement de la personne : 16 spécialistes en prêt à porter, 3 bijouteries, 1 chausseur (Sneakers), 1 maroquinier et 3 autres spécialistes (mercerie, bijoux / déco et Au 24/sport).
- 13 enseignes alimentaires : 5 boulangeries, 3 boucheries, La prairie, l'Huitrière, Coccinelle, Carrefour city et une épicerie fine qui s'installe en lieu et place d'un pressing.
- 8 spécialistes en culture/loisirs : 3 agences de voyage, 2 fleuristes, 1 librairie ainsi qu'un spécialiste en jeux de rôle, 1 musée et 1 cinéma.
- 3 multi rayons, bazars... : Zeeman, King destock et Cash web.
- 3 spécialistes en équipement de la maison : 1 enseigne de décoration, 1 spécialiste en placards et 1 spécialiste en micro-informatique
- 44 « autres types de vitrines » : 22 établissements de banque/assurance, 8 agences immobilières, 3 agences d'intérim, Euromaster et Pièces auto, 4 notaires, 2 mutualistes, 1 tiers lieu, 1 diagnostiquer immobilier, La Poste.

En mars 2022, on relève 24 cellules commerciales inoccupées en centre-ville soit un taux de vacances de 12.65 %. On dénombre 165 pas- de- portes occupés ou ayant un projet en cours. 23 cellules vides dans les quartiers.

Équipements et services publics :

Le centre-ville d'Armentières bénéficie d'équipements publics récents et de qualité, jouant pleinement sa fonction de cœur dynamique de bassin de vie. On dénombre notamment:

- Une gare connectée avec le réseau de transport en commun. En effet, le pôle d'échanges multimodal est destiné à harmoniser les réseaux de transports collectifs à l'échelle du territoire communautaire; il offre une véritable alternative au 'tout voiture' en développant l'intermodalité entre le train, le bus, la voiture, le vélo et la

marche. L'idée est de pouvoir combiner plusieurs modes de transports pour bénéficier des trajets les plus rapides, économiques et agréables possibles.

- Le cinéma "Les lumières" est installé dans l'ancienne entreprise Beaudeau, près de la gare, devant la Médiathèque l'Albatros. Véritable complexe cinématographique. Il se compose de trois espaces : le cinéma, une voie piétonne couverte allant de la rue de la gare à la rue Paul Pouchain et une zone commerciale. Le cinéma se compose de cinq salles et dispose de 720 fauteuils.
- L'Albatros, la Médiathèque d'Armentières, a ouvert ses portes à l'automne 2007. installée dans un bâtiment d'une architecture résolument moderne et de caractère. L'équipe propose une offre culturelle riche et variée. L'Albatros compte 180 places assises dédiées à la lecture, à la recherche ou au travail, un auditorium de 85 places, un atelier, une salle de conte, deux salles de travail. Plus de 65 000 documents composent le fonds de la médiathèque et sont répartis sur plusieurs espaces : petite enfance, jeunesse, ado, adulte, BD ou encore documentation. L'Albatros recèle également : un espace exposition, un secteur musique-arts vivants (CD, DVD), un espace actualité-vie citoyenne (170 abonnements de revues, ouvrages d'économie, politique, etc.) et un espace multimédia (accès Internet). Au sein de la médiathèque, la ludothèque a trouvé son public : un espace dédié aux jeux et jouets. Parents et enfants armentierois se retrouvent sur place pour un moment d'échange et de détente dans un espace aménagé pour le bonheur des petits et des grands.
- L'office de tourisme intercommunal et son espace muséal Le REX (installé dans un lieu emblématique : l'ancien cinéma)
- Le Vivat : scène conventionnée d'intérêt national art et création, le Vivat mène un projet artistique emblématique mettant en avant l'accompagnement des artistes et des publics. Avec de nombreuses résidences de recherche ou de création, il soutient les jeunes artistes tout en permettant à un large public d'avoir accès aux créations, par le biais de collaborations avec de nombreuses structures sociales et culturelles d'insertion ou de soin, principalement sur le territoire d'Armentières. Danse, théâtre et propositions pluridisciplinaires sont au cœur de la programmation comptant près de 50 spectacles par saison. Le Vivat propose également des rencontres avec les artistes, des débats, des stages, ou encore la visite du théâtre.
- Le Pôle social est implanté à côté du Pôle culturel, accueillant les pratiques artistiques (musique, arts plastiques, couture...). Ensemble le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les services du Logement, de la Santé et du Handicap de la Ville accueilleront leurs usagers sur ce site. Ils forment la nouvelle Cité Culturelle et Sociale de la Ville, appelée 'Trait d'Union'
- Notre crèche propose une garde permanente, occasionnelle et collective. Les enfants bénéficient d'un personnel qualifié. La Crèche accueille 55 enfants de 3 mois à 3 ans dans un environnement sain et encadré. Cette crèche est complétée de deux lieux Multi Accueils que sont les Canailoux et le Petit Jardin.
- Les équipements sportifs de la Ville sont répartis sur le territoire et sont mis à la disposition des associations, établissements scolaires, primaires et secondaires, des centres sociaux, ainsi que d'autres organismes.

Le 160, avenue Léo Lagrange : salle de tennis de table, salle de danse : le Foyer Brossolette, 23 avenue Pierre Brossolette: une salle de gymnastique, un terrain de

football et locaux associatifs. La Halle sportive Jean Zay, 8 rue de l'Octroi : une salle d'escrime, une salle de lutte, un dojo, une salle de boxe Française et Anglaise, une salle de musculation. Le complexe sportif Léo Lagrange, quai de la Dérivation : une salle spécifique basket ball , 1 salle omnisports, 3 plateaux, une salle de sport Desrousseaux 2 plateaux, une salle de tennis (2 courts), un court de tennis extérieur et un club house, un boulodrome intérieur et un boulodrome extérieur, deux terrains de rugby, une piste d'athlétisme, quatre terrains de football, dont le terrain d'honneur, une aire d'agility, un terrain de tir à l'arc (2 perches verticales), un local de canoë kayak. La salle 21 rue des Nieulles : une salle multi-activités ; La salle 58, rue Jules Ferry : 1 salle de tir, 1 salle de modélisme; La salle Jean Rostand, 134 bis, boulevard Faidherbe : une salle multi-activité; Le complexe sportif Paul Hazard, 56 rue Jules Lebleu : trois salles multi-activités, dont une contient un mur d'escalade.

- La piscine, il s'agit d'un équipement intercommunal voulu et créé par les communes d'Armentières, Nieppe, Erquinghem/Lys, Houplines et La Chapelle d'Armentières rassemblées dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique à la fin des années 90. Elle est située sur la commune d'Armentières, 17 avenue de l'Europe, non loin du collège Jean Rostand. Destinée aux publics scolaires, elle est aussi largement ouverte à tous pratiquement toute l'année et 7 jours sur 7, selon des horaires de grande amplitude qui permettent à la plupart d'y trouver un créneau conforme à leur attente. La gestion de cette structure est confiée à un exploitant.
- Sans oublier, la Base des Prés du Hem, un parc périurbain situé à Armentières. D'une superficie totale de 120 hectares, il a été créé autour d'un lac artificiel de 44 hectares destiné à être une réserve d'eau. On y pratique des activités nautiques et il existe des animations à destination des familles. Véritable poumon de verdure à quelques minutes de Lille, la base de loisirs des Prés du Hem est une sortie familiale à faire, mais aussi une belle sortie nature. C'est également une zone ornithologique refuge sur un couloir migratoire pour de nombreuses espèces.

Cadre urbain - espace public et patrimoine :

Dans l'ensemble, l'architecture traditionnelle est de qualité avec des bâtiments publics souvent de très belle facture. L'espace public est, lui aussi, généralement satisfaisant et le cœur d'Armentières, avec ses places qui propose un lieu attractif et convivial avec ses larges trottoirs. De plus, la ville peut s'enorgueillir de disposer encore d'un véritable centre-ville commerçant d'envergure où il est possible de trouver une offre dans la quasi-totalité des grands secteurs d'activités.

Le centre-ville a fait l'objet d'une requalification d'envergure de janvier 2008 à l'été 2010. Ce projet a permis la mise en valeur de l'Hôtel de ville, inscrit au titre des monuments historiques et dont le beffroi est repris au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2005 parmi 23 beffrois de Belgique et de France. Le centre-ville permet également d'accueillir de nombreux événements favorisant la vitalisation de celui-ci. Cet aménagement a permis de déployer le stationnement lié aux activités économiques. Enfin, la végétalisation de la place St Vaast apporte une nouvelle dynamique à cette dernière, dont le cadre attire de plus en plus de restaurants.

Toutefois, les rues Schuman, de Lille et de Dunkerque sont plus vétustes, les trottoirs sont constitués de pavages en briques. Leur relative ancienneté (par rapport à la place du Général de Gaulle) nuit à l'aspect visuel général. Ces rues sont majoritairement minéralisées et le mobilier urbain est rare, ne favorisant pas la flânerie commerciale. Les trottoirs de la rue de Dunkerque sont plus étroits et l'accumulation de petits détails font que, par rapport à la rue

de Lille, et au fur et à mesure que l'on se rapproche du croisement avec l'avenue F. Mitterrand, l'attractivité visuelle régresse fortement.

À noter qu'un travail d'étude sur la circulation, la végétalisation et la modernisation des équipements publics est programmé à l'échelle du mandat, afin d'améliorer l'attractivité du centre-ville.

Accessibilité et mobilités :

Le centre-ville d'Armentières est desservi par le pôle d'échange multimodal, situé à 10 minutes à pied de l'hôtel de ville, en plein cœur commerçant. La gare présente une bonne desserte TER en heures de pointe (pendulaires). En outre, la tarification alignée à celle des transports collectifs métropolitains est un atout pour la collectivité et ses commerces. Ce pôle d'échange permet la desserte en transports en communs des communes du bassin de vie, contribuant ainsi à faire bénéficier la ville d'un statut et d'une dynamique de cœur de bassin.

Toutefois, l'utilisation des véhicules personnels reste légion dans ce secteur. L'accessibilité du centre commerçant par la voiture reste correcte avec des axes structurants identifiables, bien que les frontières de la ville soient semées d'obstacles (Lys, voie ferrée, densité). Ainsi, en venant de Nieppe, le visiteur arrive naturellement dans le centre-ville commerçant par la rue des Résistants.

En venant de la Chapelle d'Armentières, l'arrivée est sans doute moins évidente mais, place Jules Guesde, le centre-ville est indiqué à l'entrée de la rue Gambetta, comme il se doit : le visiteur arrivera ainsi à l'entrée « sud » du centre-ville commerçant (même si les habitués, en fonction de leur destination, emprunteront aussi la rue Deceuninck).

En venant d'Houplines, la rue des déportés permet d'irriguer la circulation jusqu'au cœur de ville en passant par la polarité commerciale secondaire : la place Chanzy, dont l'attractivité va se trouver confortée avec le projet d'aménagement intercommunal des franges industrielles.

La ville entre par ailleurs dans une démarche de renforcement des mobilités douces, clairement déficientes à l'échelle du bassin armentierois. Dans ce sens, outre la sollicitation de la métropole par la ville, associée aux autres communes de l'armentierois, de V' Lille, Armentières est en cours d'élaboration d'un plan des mobilités actives. Des continuités douces sont identifiées dans chaque quartier afin de favoriser les promenades urbaines, mais aussi les liaisons vers les communes avoisinantes ou les équipements structurants de la commune. Le cœur de ville commerçant est évidemment identifié dans ce plan de renforcement et de maillage des mobilités douces.

Par ailleurs, il convient ici de rappeler que la ville d'Armentières prend pleinement part à l'étude de mobilité du bassin armentierois menée par la Métropole, dans le cadre des échanges avec les services de l'État sur le nouvel échangeur de l'A25.

Plus spécifiquement, l'accessibilité et la mobilité du cœur de ville présente les particularités suivantes :

- Prédominance de la voiture et axes traversant à flux importants, rendant complexe la multimodalité et la promenade urbaine ;
- Gestion raisonnée des stationnements suite à la réhabilitation des places du cœur de ville;
- Manque de rotation des stationnements en hyper-centre;

- Offre de stationnement à étoffer en partenariat avec Carrefour afin d'anticiper les tensions liées à la métamorphose urbaine du quai de Beauvais, axe principal d'accès et de stationnement du centre-ville;
- Difficultés de circulation lors des livraisons (bloquant la rue, sans cohérence d'heure ni de jour).

Offre culturelle et de loisirs :

Suivre des cours d'arts plastiques, aller au spectacle, se faire une toile... Armentières cherche à rendre la culture accessible à tous. C'est le sens de nombreux projets, des plus ambitieux aux plus modestes : la construction de la Médiathèque, le complexe cinématographique, la présence d'une scène conventionnée danse et théâtre mais encore le développement des pratiques culturelles ou l'organisation de temps festifs.

Riche d'une réelle diversité culturelle, Armentières favorise les décroissements pour aller dans le sens d'un métissage mais aussi d'un croisement des cultures, des disciplines et des publics. Au cœur de la cité, l'ensemble des acteurs culturels, municipaux et associatifs, professionnels de la culture et artistes en tout genre, invite chaque jour les citoyens d'ici et d'ailleurs à se faire plaisir et se distraire, mais aussi à s'ouvrir sur le monde et à poser un regard critique sur la société. Les équipes font preuve d'une imagination et d'une créativité sans cesse renouvelées pour bousculer les habitudes et laisser libre cours à la curiosité.

De nombreux équipements et services appuient cette démarche en offrant des propositions variées à des conditions très incitatives. La Ville est dotée de plusieurs écoles d'arts : poterie, céramique, dessin et couture. Ainsi, la Médiathèque l'Albatros est gratuite pour les Armentérois et Armentéroises depuis son ouverture. L'École de musique leur offre des tarifs particulièrement préférentiels. Le Vivat propose des tarifications elles aussi incitatives.

Le cinéma Les Lumières pratique également des tarifs très attractifs avec une grande diversité de projections dans une structure à taille humaine.

Autres (à préciser) :

Fêtes et manifestations (hors covid)

Armentières en « bulles » : février

La Médiathèque l'Albatros met à l'honneur la bande dessinée au travers d'animations spéciales : exposition, mise en œuvre du fonds documentaire, animations, concours BD, conférences, etc.

Fête du timbre : février

A l'occasion de la fête nationale du timbre, l'Amicale philatélique et cartophile d'Armentières, associée à Philapostel Nord-Pas-de-Calais et au service des Archives municipales, organise une exposition gratuite dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, visible pendant un week-end. Pour l'occasion, La Poste programme à chaque fois d'éditer des timbres spéciaux.

Journée propreté et ville fleurie : avril / mai

Afin de sensibiliser les plus jeunes aux bienfaits d'une ville propre, la commune d'Armentières organise une journée 'propreté' dans les écoles. Au programme : animations variées et collecte des déchets par les enfants dans les rues d'Armentières (des t-shirts et des gants leurs sont fournis). Les détritiques ainsi récoltés sont rassemblés sur le centre-ville. Les associations locales, comme le club Canoë kayak, participent à la manifestation en nettoyant aussi la Ville et la Lys.

La municipalité renouvelle depuis plusieurs années maintenant sa manifestation 'Mai, la ville en fleurs' qui fait chaque année de plus en plus d'adeptes et implique des acteurs nombreux. 'Mai, la ville en fleurs' débute avec ses petits marchés aux fleurs dispersés dans les quartiers d'Armentières permettant ainsi aux Armentiétois de garnir leurs jardinières à petits prix. Au programme également : cours de composition florale, ateliers de décoration florale, concours de maisons fleuries, défilé des enfants déguisés dans les rues, etc.

Fête de la musique : 21 juin

Le programme de la fête de la musique oscille entre tradition et modernité. Chaque année, de nombreux groupes musicaux et vocaux prennent part à la fête.

Fête des Nieulles : 2e week-end de septembre

Fête traditionnelle attendue de tous les Armentiétois, la fête des Nieulles anime et mobilise la ville toute entière : grande parade festive suivie d'une fête sur les places du centre-ville, jet des Nieulles, braderie, concerts, fête foraines et animations en tous genres.

La fête du sport : septembre

Le complexe Léo-Lagrange prend des airs de festival. De nombreuses associations participent à l'événement sous la forme d'un forum le plus souvent participatif. Le public découvre toute la richesse et la diversité de l'offre sportive locale en s'essayant à de nombreuses disciplines.

La journée est rythmée par plusieurs temps forts : concert, démonstrations, Color Run. La Fête du Sport est un événement ouvert à tous et entièrement gratuit.

Journées du patrimoine : 3ème week-end de septembre

Manifestation nationale, les Journées du patrimoine permettent à Armentières de mettre son patrimoine à l'honneur. La manifestation permet aussi de visiter certains bâtiments comme l'Hôtel de Ville, le Centre Communal d'Action Sociale, l'église Saint-Vaast, ...

Photofolies : octobre

Manifestation entièrement dédiée à la photographie, Photofolie rencontre chaque année un succès incontestable.

Festivités de Noël : décembre

Chaque année, la Ville d'Armentières, les associations locales et comités de quartiers organisent les festivités de Noël. Au programme : marché de Noël, animations féeriques en centre-ville, parade, la célèbre descente du Père Noël et l'embrasement du beffroi.

* Pour les communes souhaitant travailler prioritairement sur une centralité secondaire (communes de plus de 40 000 habitants, quartiers de la politique de la ville ou secteurs bénéficiant d'un projet d'aménagement dont le principe est validé par les instances métropolitaines), les données doivent se rapporter au quartier concerné.

VOLET 2

IDENTIFICATION DES ENJEUX

(accompagnée d'une carte de situation)

Remarque : si nécessaire, joindre en annexe des documents complémentaires (pré-diagnostic, études stratégiques préalables et d'opportunité...)

Atouts à valoriser, potentialités à développer :

- ✓ Armentières est le cœur du bassin (60 000 habitants)
- ✓ Réseaux des Transports en commun établis
- ✓ Centre-ville structuré et "condensé"
- ✓ Commune à taille humaine favorisant les circulations et la construction des réseaux relationnels
- ✓ Présence d'équipements publics structurants qualitatifs (cinéma, Office du tourisme et espace muséal, médiathèque, gare..)
- ✓ Développement des mobilités actives
- ✓ Nouveaux modes de consommation (commerce de proximité, click & collect)
- ✓ Projet EURALOISIRS
- ✓ Projet galerie au cœur de notre linéaire
- ✓ Fonciers vacants stratégiques en cœur de ville
- ✓ Multiplicité d'animations.

Principales faiblesses ou freins constatés :

- ✓ 12.7 % de vacance commerciale en centre-ville
- ✓ Propriétaires non engagés dans une démarche de vente ou de location
- ✓ Concurrence importante de notre commande publique, ne favorisant pas l'achat local
- ✓ Défauts en immobilier tertiaire
- ✓ Développement du e-commerce
- ✓ Fermeture des commerçants le midi.
- ✓ Problématiques des stationnements récurrents
- ✓ Union commerciale qui nécessite un développement.
- ✓ 10,24% de taux de chômage (2021) contre 7.4 % en France et 9.7 en Hauts de France.

Source POLE EMPLOI)

Actions engagées, réalisées et / ou en cours sur la commune pour consolider / dynamiser le centre-ville / bourg :

La Municipalité souhaite impulser une dynamique locale pertinente et partagée autour du développement économique et ainsi engager une démarche de projet stratégique de développement. Partant d'un diagnostic, celui-ci aboutira à un plan d'actions pluriannuel. Un COPIL de lancement aura lieu le 31 mars en présence des acteurs locaux.

En 2021,

- ✓ Diagnostic de tissu commercial en centre-ville en collaboration avec la CCI.
- ✓ Une première boutique à l'essai a été inaugurée : Jolis Becs a ouvert ses portes en octobre 2021, le renouvellement du bail dérogatoire doit avoir lieu en avril 2022.
- ✓ 2 candidatures co construites avec l'Union commerciale dans le cadre de l'appel à projets « Animations commerciales »

Projets d'aménagement et de développement à l'échelle de la commune et de l'intercommunalité (habitat, espace public, desserte, équipement, commerce de proximité, etc.) qui nécessiteront une articulation avec le projet de consolidation et de dynamisation du centre-ville / bourg :

Deux projets d'aménagement d'envergure sont à prendre en compte afin d'assurer une commercialité adaptée du centre-ville :

- **Les franges industrielles** : une opération intercommunale de près de 800 logements sur Armentières et Houplines. Ce programme situé à proximité immédiate du complexe sportif Léo Lagrange et de la place Chanzy augmentera considérablement les flux vers le centre-ville. Un équipement public y est prévu sur la commune d'Houplines, ainsi qu'un groupe scolaire sur Armentières. Les travaux d'aménagement de la phase armentéroise sont entamés depuis le début de l'année 2022.
- **Euraloisirs** : un programme d'ampleur métropolitaine de loisirs est en cours d'élaboration, accompagné de près de 500 logements à proximité immédiate (permis attendu courant 2022, ouverture en 2024), sur le site Motte Cordonnier, le long de la Lys, frontalier avec la ville de Nieppe et d'Erquinghem-Lys. L'ambition de 300 000 visiteurs la première année.

Ce projet s'intègre dans un programme d'aménagement plus global sur toute la partie Ouest de la commune, intégrant par ailleurs la base des Prés du Hem. Une étude pré-opérationnelle est en cours de réalisation par la MEL, en vue d'y construire un pôle métropolitain tourné vers le sport, la santé et les loisirs. Un volet économique et commercial est évidemment intégré à ce programme et l'étude s'emploie à travailler le volet de la complémentarité avec le cœur de ville, afin d'éviter toute désertification de ce dernier au profit d'Euraloisirs.

VOLET 3

LES AMBITIONS ET OBJECTIFS DU PROJET COMMUNAL DE CONSOLIDATION ET DE DYNAMISATION DU CENTRE-VILLE / BOURG

Remarque : pour les communes de moins de 5 000 habitants qui s'engagent dans la définition d'une démarche de requalification / de renforcement de leur centralité, il s'agit de présenter succinctement l'état de la réflexion. Possibilité de sauter la partie ci-dessous en passant directement à la suivante (cf. présentation succincte)

a) Objectifs et pistes d'actions (voire les actions matures prêtes à mettre en œuvre)

La Ville réunit actuellement l'ensemble des acteurs économiques afin de déployer une stratégie de développement économique, emploi et insertion professionnelle par la mise en place d'actions identifiées et déclinées en actions opérationnelles sur la durée du mandat.

4 axes et une première déclinaison d'objectifs stratégiques ont été identifiés.

1. Consolider et étoffer le tissu économique existant & soutenir les commerçants et artisans

- Conforter et valoriser l'artisanat & le commerce
- Développer et valoriser les activités de proximité
- Caractériser les activités carencées et prioritaires par secteur.
- Lutter contre la vacance commerciale
- Optimiser l'accompagnement des commerçants et entreprises

2. Développer les infrastructures et les aménagements nécessaires à la création d'un environnement attractif, compétitif et accessible

- Valoriser les sites d'accueil des entreprises.
- Soutenir le développement numérique.
- Accompagner les projets d'aménagements valorisant et diversifiant l'économie du territoire.
- Améliorer l'accessibilité du territoire.

3. Organiser le développement, l'accompagnement et l'animation économique en partenariat avec les acteurs du territoire

- Structurer une offre d'accueil des entreprises (ZA, immobilier d'entreprises)
- Renforcer l'animation territoriale (Partenariat avec les acteurs, etc.)
- Communiquer l'offre d'accueil et l'action économique de Ville
- Faciliter l'accès à l'emploi.

4. Mettre en œuvre une stratégie de marketing économique territoriale

- Définir un plan d'action de communication et créer les supports
- Prospector et accompagner de nouvelles entreprises
- Développer les relais de promotion de l'offre territoriale

Axe 1 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré par l'accompagnement des entreprises situées dans le périmètre et la protection de la centralité

La Ville souhaite renforcer la centralité et réduire l'évasion commerciale vers les centres commerciaux de périphérie:

- Conseiller les implantations des porteurs de projets pour diversifier l'offre commerciale en centre-ville qui correspondent aux besoins et au profil de la commune
- Accompagner les commerçants dans les démarches administratives (Enseigne, sécurité et accessibilité)
- Identifier les porteurs de projet d'activités cohérentes avec les cibles identifiées, et les attirer sur la commune.
- Promouvoir l'enjeu numérique afin que les commerces de proximité s'adaptent aux nouveaux enjeux et nouvelles tendances de consommation. La Ville s'interroge sur le déploiement du « Click and Collect » qui est devenu un mode de consommation. Pour bénéficier d'une attractivité commerciale collective, efficace et percutante, la Ville a proposé une application mobile commune. Néanmoins la stratégie mise en place n'est pas suffisante. Une alternative existe : la Ville peut potentiellement obtenir une aide forfaitaire de 5000 € afin de déployer une solution collective de commerce en ligne incluant un service de commande-empporté. (En amont, il sera nécessaire de sonder et diagnostiquer les besoins et capacité des commerçants à déployer cette activité, pour si nécessaire, les former en amont de la création d'une plateforme dédiée ; Dans la négative, un outil qui recense les commerçants et artisans de la commune avec les coordonnées, horaires... peut être envisagé.
- Lutter contre la vacance commerciale qui présente un effet néfaste pour la dynamisation du commerce local. Afin d'enrayer ce phénomène, différents dispositifs ont déjà été mis en place. La ville d'Armentières souhaite réhabiliter une cellule vacante , située au 4 rue de Dunkerque, en une galerie commerciale appelée l'Audacieuse. Un nouvel espace accueillant trois boutiques attractives "fixes" et un espace copartagé éphémère d'artistes et/ou de créateurs, au sein d'une galerie commerciale traversante. La galerie L'audacieuse renforcera l'attractivité commerciale qualitative du centre-ville, sera un espace public de détente en cœur de ville, dans le cadre d'une balade urbaine et permettra de promouvoir les actions portées par la Ville.
- Bénéficier d'un manager de centre-ville mutualiser pour contribuer à l'animation en faisant l'interface et faciliter les relations et les démarches aux entreprises installées ou qui souhaitent développer leur activité. Missions envisagées : renforcer l'offre et l'armature commerciale, faciliter les échanges entre la collectivité et commerçants sur les problématiques de gestion urbaine : propreté, stationnement, travaux, proposer des actions de développement local générant de la valeur ajoutée pour l'attractivité du centre-ville, contribuer au développement de l'union commerciale.
- Soutenir, voire initier des actions innovantes et des animations.

Axe 2 : Développer l'accessibilité, la mobilité, les connexions et les échanges de flux au bénéfice du fonctionnement de la centralité

La mobilité est un enjeu fort : la question de l'organisation des mobilités est primordiale pour connecter notre cœur de ville à son territoire d'influence et le rendre plus accessible est primordiale.

La ville a pour objectifs de :

- Renforcer la multi modalité, facilitant notamment l'accessibilité douce jusqu'au centre commerçant (maillage) ;
- Faciliter d'avantage la gestion des stationnements ;
- Optimiser la circulation des camions (collecte d'ordures ménagères , livraisons...) ;
- Moderniser et paysager les rues de Lille et de Dunkerque ;
- Développer les connexions dans les déplacements quotidiens et professionnels des habitants (covoiturage) ;
- Favoriser de nouveaux usages, notamment la création d'espaces d'animation ;
- Créer des points de collecte esthétique des déchets identifiés et collectifs pour faciliter le ramassage .

Une étude incluant la circulation, le stationnement et l'aménagement paysager et urbain des rues de Lille - Dunkerque - Schuman et du quai de Beauvais a été sollicitée dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement de la ville.

Axe 3 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public en optimisant ses qualités marchandes

Mettre en valeur le centre-ville et son cadre de vie afin de le rendre plus agréable pour les chalands :

- Mettre en valeur les singularités architecturales en lien avec l'office du tourisme ;
- Développer l'ambiance nocturne (marchés nocturnes par exemple) ;
- Augmenter la présence végétale ;
- Améliorer la visibilité/ lisibilité du parcours marchand ;
- Harmoniser l'occupation du domaine public ;
- Favoriser la perception qualitative des commerces depuis l'espace public (inciter à la qualité des façades, vitrines et enseignes).

Axe 4 : Renforcer l'attractivité et promouvoir une diversité et une densité d'usages et de services y compris d'une acceptation élargie qui intègre le commerce non-sédentaire et l'économie de proximité (équipements, services publics, offre culturelle, de loisirs, services de santé, ...)

Les différents confinements liés à la crise sanitaire actuelle ont été révélateurs de l'attachement de la population aux espaces publics et de leur besoin d'en profiter. L'accès aux services de santé constitue un autre enjeu capital pour la population. Armentières bénéficie d'une offre complète d'accès aux soins : du généraliste à certaines spécialités, centre hospitalier (notamment d'une maternité et d'urgences). L'accès aux services publics constitue un autre axe essentiel de vitalité d'un centre. L'e-administration et son efficacité en substitution à la présence physique supposent à la fois une couverture numérique optimale sur tout le territoire.

Armentières possède un vaste marché d’approvisionnement (alimentation, vêtements...) qui se tient traditionnellement les vendredis matin sur la place du général De Gaulle.

Un deuxième marché d’approvisionnement, avec une douzaine de commerçants, se tient tous les dimanches matin autour de la place Chanzy.

Un troisième marché à vocation alimentaire se tenait également tous les mardis de 16h00 à 20h00 sur le parvis de la Gare : il a été interrompu suite à la crise sanitaire. La Ville souhaite remettre en place ce marché.

Définir un plan d’action de communication afin de susciter une image de la ville dans l’esprit des consommateurs. Les consommateurs ont l’habitude de comparer les différents lieux de vie et la qualité des services proposés. L’objectif est de les fidéliser ou d’attirer de nouveaux résidents et visiteurs ;

Développer les relais de promotion de l’offre territoriale ;

Mettre en valeur les différents aspects et services, avantages et prestations urbaines.

Étudier la faisabilité de remettre en place le marché sur le parvis de la gare.

D’autres axes peuvent être inscrits de manière complémentaire :
Axe 5 [libellé]

Axe6 [libellé]

b) **Étapes clés du calendrier de mise en œuvre souhaité**

31 Mars 2022	Comité de Pilotage Mise en place d’une stratégie de développement économique, emploi et insertion professionnelle. (Présence des partenaires et acteurs locaux)
19 Mai 2022	Délibération de l’AMI “Objectif Centralité” en Conseil Municipal
Avril à Août 2022	Comités techniques par thématiques Rendus réguliers auprès de l’ élu référent
16 Juin 2022	Point d’étape en comité restreint
22 Septembre 2022	COFIL de Restitution- Présence des partenaires & locaux - présentation d’un plan stratégique, de l’échéancier et des modalités d’évaluation.
Octobre 2022 à 2026	Mise en œuvre de la stratégie

- c) **Coûts prévisionnels des différentes actions et opérations déjà identifiées et pour lesquelles des subventions pourraient être sollicitées (préciser également ici si la commune dispose d'un budget dédié aux actions sur le commerce)**

Budget dédié en fonctionnement :

- 5 000 € Animations marché (jeux concours, spots radios...)
- 2 500 € Achats de petits équipements (animations commerciales)
- 4 500 € Étude Finale FISAC
- 8 647 € Publicité, vitrophanie, livret promotionnel et goodies
- 4 100 € Location de petits matériels
- 2 000 € Co- financement d'une application numérique

Total 26 747 €

Budget alloué en investissement

- 15 000 € Achat de Chalets (Remplacement du matériel le plus vétuste et extension du marché de Noël)
- 650 € Renouvellement des kakémonos endommagés
- 3 000 € Achat de minimum 3 pièces de décoration pour des animations commerciales

Total 18 650 €

- d) **Identification des besoins d'études complémentaires et budget alloué**

Préciser les périmètres d'études pressentis qui peuvent porter sur une échelle plus large que le périmètre d'intervention.

Une étude incluant la circulation, le stationnement et l'aménagement paysager et urbain des rues de Lille - Dunkerque - Schuman et du quai de Beauvais a été sollicitée dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement de la ville

PRÉSENTATION SUCCINCTE

Réservé aux communes qui remplissent les conditions détaillées au début du volet 3 du présent dossier « Les ambitions et objectifs du projet communal de consolidation et de dynamisation du centre-ville / bourg ».

L'ambition et les objectifs généraux de la commune

Enjeux de requalification du centre-ville / bourg déjà pré-identifiés par la commune et opérations déjà réalisées ou engagées :

Calendrier envisagé et étapes clés du calendrier envisagé :

Actions et dispositifs dont la mobilisation est souhaitée ou envisagée (étude diagnostic, fonds de concours, boutiques à l'essai...) :

VOLET 4

MODALITÉS DE PILOTAGE ET DE CONCERTATION

Remarque : une réflexion sur la participation citoyenne peut être engagée.

SUIVI & PILOTAGE

L'organisation du suivi et du pilotage du projet doit être organisée conformément aux éléments repris au règlement.

En lien avec la mise en place de notre stratégie de développement économique, emploi et insertion professionnelle, les instances de suivi et de pilotage de l'AMI seront intégrées dans les instances de la stratégie de développement économique.

LE COMITÉ DE PROJET (INSTANCE LOCALE)

Président du comité de Projet (élu communal) :

M^{me} / M. : Bernard HAESEBROECK, Maire

Autres élus communaux membres du Comité de Projet :

Jean Louis MERTEN, Adjoint au Développement économique et emploi, Trajets en ville et mobilités douces, Stationnement, Tourisme

Carole CASIER, Conseillère Municipale, Commerces et marchés, Conseillère Communautaire

Représentants des commerçants et autres entreprises relevant de l'économie de proximité (implantés dans le périmètre d'intervention) :

Michael Vigneron, Président des AS, Armentières Shopping

Autres acteurs locaux que la commune souhaite associer (en dehors de la MEL, de la CCI et de la CMA) :

Fait à

Le

Signature du représentant légal et cachet

Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

Affiché le



ID : 059-215900176-20220519-DE22094-DE



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

2, boulevard des Cités Unies - CS 70043
59040 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 2122 23
lillemetropole.fr